



**Fraternité des
policiers et policières
de Montréal**

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Registre des armes à feu

**« Québec doit exiger que les données soient préservées et
transmises aux provinces »**

- Yves Francoeur

Montréal, le mercredi 26 octobre 2011 - La Fraternité des policiers et policières de Montréal considère que Québec et les autres gouvernements provinciaux doivent exiger la préservation et la transmission des données du registre des armes d'épaule que le gouvernement fédéral veut détruire. « Ces données sont utiles aux policiers - qui les consultent des milliers de fois par jour - et ont été payées par les contribuables canadiens et québécois, qui en sont les véritables propriétaires. Les détruire pour empêcher les provinces de s'en servir est inacceptable et le gouvernement du Québec doit s'y opposer avec vigueur » a déclaré le président de la Fraternité, Yves Francoeur.

La Fraternité ne comprend pas que le gouvernement fédéral veuille priver les canadiens d'un outil précieux sous prétexte qu'il n'est pas parfait. « Le registre est comme une maison qui a coûté cher : on doit protéger l'actif qu'il représente. Détruire ces données est un gaspillage complet. Il faut que le gouvernement du Québec s'y oppose et exige que les données soient transmises aux provinces qui les veulent. »

La Fraternité des policiers et policières de Montréal a toujours défendu le caractère indispensable du registre des armes à feu tout en exprimant haut et fort son désaccord envers tout projet visant à l'affaiblir. Dès mars 2006, la Fraternité des policiers et policières de Montréal s'est opposée vigoureusement à l'idée d'abolir l'enregistrement des armes de chasse. « Au plan de la sécurité publique, il n'y a absolument aucun avantage à détruire un registre des armes d'épaule qui sauve des vies » conclut Yves Francoeur.

Soulignons enfin que si le projet de loi visant à faire disparaître le registre des armes d'épaule est adopté, le *Ruger mini 14* - utilisé par l'assassin à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989 et récemment en Norvège pour tuer 69 personnes - n'aura plus à être inscrit au registre des armes à feu.

-30-

Renseignements: Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161 Cell : 514 913-0708

